URSY. Le conseiller communal Blaise Hayoz démissionne de sa fonction au 31 décembre, pour motifs professionnels. Îl est en charge du dicastère de l'aménagement du territoire et des bâtiments communaux. Pour sa succession, le dépôt des listes est fixé au lundi 3 décembre à 12 h. Sauf cas d'élection tacite, les urnes désigneront le nouvel édile le 13 janvier.

La Gruyère / Samedi 27 octobre 2012 / www.lagruyere.ch



JNJ automation a prévu une usine sur deux étages à Romont: un site qui pourra accueillir jusqu'à 60 collaborateurs. ARCAD ARCHITECTES SA

Les robots quitteront le village pour la ville

PREZ-VERS-SIVIRIEZ.

Producteur de robots fromagers et de machines industrielles, JNJ automation SA prévoit de s'installer à Romont. Objectif: déménagement en 2014.

THIBAUD GUISAN

A l'étroit à Prez-vers-Siviriez. JNJ automation SA entend s'installer à Romont. L'entreprise spécialisée dans la production de robots fromagers et de machines industrielles prévoit la construction d'une halle de produc-tion à l'impasse de la Maladaire.

La mise à l'enquête du bâti-ment est parue dans la Feuille officielle d'hier. «L'objectif est de commencer les travaux en 2013 et de pouvoir entrer dans nos nouveaux locaux au début de

l'année 2014», annonce Sébastien Jaquier, directeur adminis-tratif. L'investissement est devisé à 5 millions de francs

Le nouvel emplacement se situe à la sortie de Romont, en direction de Fribourg, à proximité des Moulins de Romont et en face des Pompes funèbres Ruf-fieux. «Nous avions acquis du terrain aux CFF dans ce but il y a deux ans. Les entrées d'auto-route de Payerne et de Vaulruz sont à proximité. A Prez-vers-Siviriez, l'accès à l'usine n'est plus adapté pour les camions. A Romont, nous aurons aussi l'avan-tage d'avoir une bonne visibilité, puisque nous ne sommes pas au milieu d'une zone industrielle.»

Surface doublée

Surtout, le déménagement permettra à l'entreprise de presque doubler sa surface de travail. «En tout, nous disposerons de 2500 m^2 , contre 1400 m^2

actuellement, expose Sébastien Jaquier. Le bâtiment est prévu sur deux étages, car le terrain est légèrement en pente.» Le rez inférieur sera dédié à l'usinage et au stockage, ainsi qu'à des vestiaires. Le rez supérieur per-mettra le montage des machines. Il comprendra aussi un atelier de tôlerie industrielle et des bureaux.

Une quarantaine d'emplois

JNJ automation emploie à ce jour une quarantaine de collaborateurs. La future usine de Romont est conçue pour accueillir jusqu'à 60 collaborateurs. «C'est pour une vision à long terme, précise Sébastien Jaquier. Actuellement, nous pouvons accepter de nouvelles commandes sans engager de personnel supplémentaire.»

A entendre le directeur administratif, les affaires se portent plutôt bien pour la PME glânoise, «Notre carnet de commandes est plein jusqu'en juin 2013. C'est très réjouissant.»

Jusqu'au Canada

L'entreprise est spécialisée dans la production de robots, installés dans les fromageries et caves d'affinage de Suisse et du Jura français. Autre secteur porteur: la production de machines pour le domaine de l'emballage alimentaire. «Pour ce créneau, nous avons des clients en Suisse et en Europe et nous sommes en train de nous développer sur le Canada.» Trois associés dirigent JNJ

automation: Sébastien Jaquier, son frère Joël Jaquier et Jérôme Nicolet. Le trio a succédé en Nicotet. Le trio a succède en 2008 à Claude Jaquier, qui avait créé une entreprise d'électro-mécanique dès 1977 à Prez-vers-Siviriez. Lors de la passation de témoin, la PME comptait 18 col-

EN BREF

LE CHÂTELARD ET SÂLES **Deux oppositions** aux mâts de mesure

Deux oppositions, émanant d'habitants de Sâles, ont été déposées à l'encontre des deux mâts de mesure mis à l'enquête au début du mois (*La Gruyère* du 6 octobre). «Ces opposants sont riverains des hauts de Romanens, où l'un des dispositifs sera installé, explique Jean-Marc Piguet, syndic de Sâles. Ils souhaitent avoir davantage d'informations sur le projet de parc éolien sur la chaîne du Gibloux.» Aucune opposition n'a été déposée du côté du Châtelard, où le second mât est prévu au lieu-dit Les Morvins, comme le confirme le syndic, David

L'UDC s'inquiète du centre de requérants

La messe semblait dite à Charmey où autorités et population ont jusque-là joué le jeu. Pourtant, l'UDC de la Gruyère n'approuve pas l'implantation d'un centre de requérants d'asile provisoire à Char-mey, non loin de Broc où un autre centre, permanent celui-là, existe déjà. «Les habitants auraient dû être consultés», argumente la section dans son communiqué. Se faisant du souci pour la sécurité, l'UDC s'inquiète aussi de la proximité de plusieurs lieux touristiques aux

Fribourg

Les délégués PDC discutent de l'HFR

ASSEMBLÉE. Les délégués démocrates-chrétiens ont pu questionner les responsables de l'Hôpital fribourgeois.

DOMINIQUE MEYLAN

Le président du PDC fribourgeois Eric Menoud l'a dit d'em-blée: son parti souhaite un débat de fond sur l'avenir de l'Hôpital fribourgeois. Pas de prise de position précipitée donc, jeudi soir, lors de l'as-semblée des délégués à Neyruz. La discussion, à laquelle la directrice générale de l'HFR Pauline de Vos Bolav, le directeur médical Bernard Vermeu-len et le président du conseil d'administration Philippe Me-noud ont participé, pourrait constituer une première base.

L'idée d'avoir un seul site de soins aigus et plusieurs hôpitaux de réadaptation a oc-cupé une large partie du dé-bat. «Un site de réadaptation, ce n'est pas la fin du monde, a souligné Philippe Menoud, cela reste un hôpital». Cette deuxième phase des traite-ments prendrait de plus en

plus d'importance. «Lors d'une intervention, a expliqué Pauline de Vos Bolay, les patients ne seront traités en soins aigus que deux, trois ou quatre jours. Dans une deuxième phase, ils seront transférés sur un site proche de leur domicile, où la famille pourra venir leur rendre visite » Pour Bernard Vermeulen, cela correspond à l'évolu tion de la médecine. De dix jours, l'hospitalisation pour une appendicite s'est réduite

à un seul aujourd'hui. L'étude sur la faisabilité d'un seul site de soins aigus dans le canton n'est pas terminée. Aucune décision n'a encore été prise par la direction de l'HFR. Mais d'autres tra-vaux ont débuté. «Nous avons mis en route une organisation transversale», a rapporté Pau-

line de Vos Bolay.

Dans la même veine, Bernard Vermeulen prend l'exem-ple de l'orthopédie. Actuellement, il y a trois services différents sur trois sites. Les médecins peinent à assurer les gardes. «Il est impossible de prévoir 4 ou 5 orthopé-distes à Tarel per surpole distes à Tavel par exemple. rapporte Bernard Vermeulen. Mais si tous les sites se mettent ensemble, nous avons suffisamment de personnel.»

Mots d'ordre

La soirée avait commencé par un débat sur les deux objets soumis en votation le 25 novembre prochain. La présentation de la Loi sur l'éner-gie, qui prévoit l'interdiction des chauffages électriques à partir de 2025, a débouché sur une seule remarque. Beaucoup de paysans ont encore un chauffe-eau électrique. Le remplacer pourrait s'avérer compliqué et coûteux. Au fi-nal, c'est par 97 voix contre 13 et 4 abstentions que les délégués ont soutenu la révision de la Loi sur l'énergie.

Les épizooties n'ont suscité aucune question. La modification de la loi, dont l'objectif est de renforcer les outils de prévention, a été acceptée à une large majorité (112 oui, 1 non et 2 abstentions). ■

CONSEIL D'ÉTAT Séance du 23 octobre 2012



Le Conseil d'Etat a:

PROMULGUÉ le décret du 10 octobre 2012 relatif aux naturalisations (entrée en vigueur: immédiate):

(entree en vigueur: immediate).

ADOPTÉ ET TRANSMIS au Grand Conseil le projet de loi modifiant la Loi sur la protection civile (LPCi); le projet de loi fixant le coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2013.

APPROUVÉ les conventions passées entre la Ligue fribourgeoise contre le cancer et les assureurs maladie concernant la prise en charge des

examens de dépistage du cancer du sein; PRIS ACTE du fait que le Tribunal fédéral a annulé, par arrêt du 5 octobre

2012, le concordat latin sur la culture et le commerce du chanvre, Ledit concordat et son ordonnance d'application seront retirés de la BDLF et

ADOPTÉ l'ordonnance concernant les primes d'assurance maladie et accidents déductibles pour la période fiscale 2013;

OCTROYÉ une patente de notaire à Anne-Luce Pernet-Baeriswyl, à Bulle; NOMMÉ un nouveau membre de la commission d'accessibilité; de la commission pour l'intégration des migrants(tes) et contre le racisme; de la

commission de la Haute Ecole pédagogique Fribourg; **NOMMÉ** les membres du Bureau de surveillance du marché du travail. Président: de Reyff Charles, 1969, chef de service, Service public de l'emploi, Fribourg; membres: Broccard Eric, 1963, chef de section, Service pu-blic de l'emploi, Marsens; Ackermann Kathrin, 1966, secrétaire syndicale, blic de l'enipiol, maiseris, Aucentain Natinii, 1790, secteriale syndicate représentant le Syndicat interprofessionnel Syna, Heitenried; Jaquier Armand, 1961, secrétaire régional, représentant l'Union syndicale fribour geoise, Prez-vers-Siviriez, Ruffieux Thierry, 1966, chef de section, Service de la population et des migrants, Aury-sur-Matran; Siggen Jean-Pierre, 1962, directeur, représentant l'Union patronale du canton de Fribourg,

Fibourg: Schouwey René 1959, serateir patronal, représentant la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs, Misery.

NOMMÉ les membres du Bureau pour l'attribution de la main-d'œuvre étrangère. Président de Reyff Charles, 1969, chef de service, Service pu-blic de l'emploi, Fribourg; membres: Broccard Eric, 1963, chef de section, Service public de l'emploi, Marsens; Collaud Viviane, 1973, directrice adjointe, Granges-Paccot; Di Mauro Giuseppe, 1962, secrétaire syndical, Belfaux; Ganioz Xavier, 1973, secrétaire régional adjoint, représentant l'Union syndicale fribourgeoise, Fribourg; Ruffieux Thierry, 1966, chef de section, Service de la population et des migrants, Avry-sur-Matran; Siggen Jean-Pierre, 1962, directeur, représentant l'Union patronale du canton de Fribourg, Fribourg; expert avec voix consultative: Piller Mathieu, 1969, responsable marchés francophones et projets spéciaux, Promotion économique du canton de Fribourg, Le Mouret

Veveyse

Un immeuble de plus est mis à l'enquête

LES PACCOTS. Le projet immobilier à l'emplacement du Restaurant de la Dent-de-Lys entame sa mise à l'enquête, apprenait-on hier dans la Feuille officielle. Les promoteurs et propriétaires fon-ciers Gilbert Coquoz, Gérard et Marcel Vauthey y prévoient la cons-truction de 28 appartements de 2,5 à 4,5 pièces sur quatre étages,

avec une surface au sol de 600 m² et une hauteur au faîte de 17 m. Les surfaces commerciales du rez-de-chaussée seront occupées par l'actuel magasin d'alimentation, un tea-room et trois autres commerces. Le sous-sol accueillera un parking de quarante places Le bâtiment, de type «grand chalet», sera reculé d'environ 8 m par rapport à l'emplacement actuel. Coût du projet: 13 millions. Les travaux devraient démarrer au printemps 2013, pour

une durée d'une année et demie. A noter que l'autre projet immobilier des promoteurs dans la station châteloise, à savoir 90 logements aux Prés-du-Tennis, est actuellement frappé d'une opposition d'Helvetia Nostra, filiale de la Fondation Franz Weber. KK